

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° V-6 19SGADL0111

**SEANCE DU
27 JUIN 2019**

Nombre de conseillers en exercice : 71
Nombre de conseillers présents : 50
Date de convocation : 21 juin 2019
Date d'affichage : 28 juin 2019

OBJET : Etude de faisabilité d'une réserve pour l'Ecomusée Creusot Montceau - Demande de subvention
--

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 69
Nombre de Conseillers ayant voté pour : 69
Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0
Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0
Nombre de Conseillers :
<ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 19 • n'ayant pas donné pouvoir : 2

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 27 juin à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de rencontre de l'ALTO - 2, avenue François MITTERRAND - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Philippe BAUMEL - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Gilles DUTREMBLE - M. Jean-François JAUNET - Mme Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - Mme Montserrat REYES - M. Laurent SELVEZ - M. Jean-Yves VERNOCHEZ

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - Mme Josiane BERARD - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Jocelyne BUCHALIK - Mme Catherine BUCHAUDON - M. Roger BURTIN - M. Christian CATON - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Lionel DUBAND - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - M. Jean-Marc FRIZOT - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Roland FUCHET - M. Sébastien GANE - M. Jean-Luc GISCLON - Mme Danielle GOSSE - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Gérard GRONFIER - M. Georges LACOUR - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Claudius MICHEL - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Noël VALETTE -

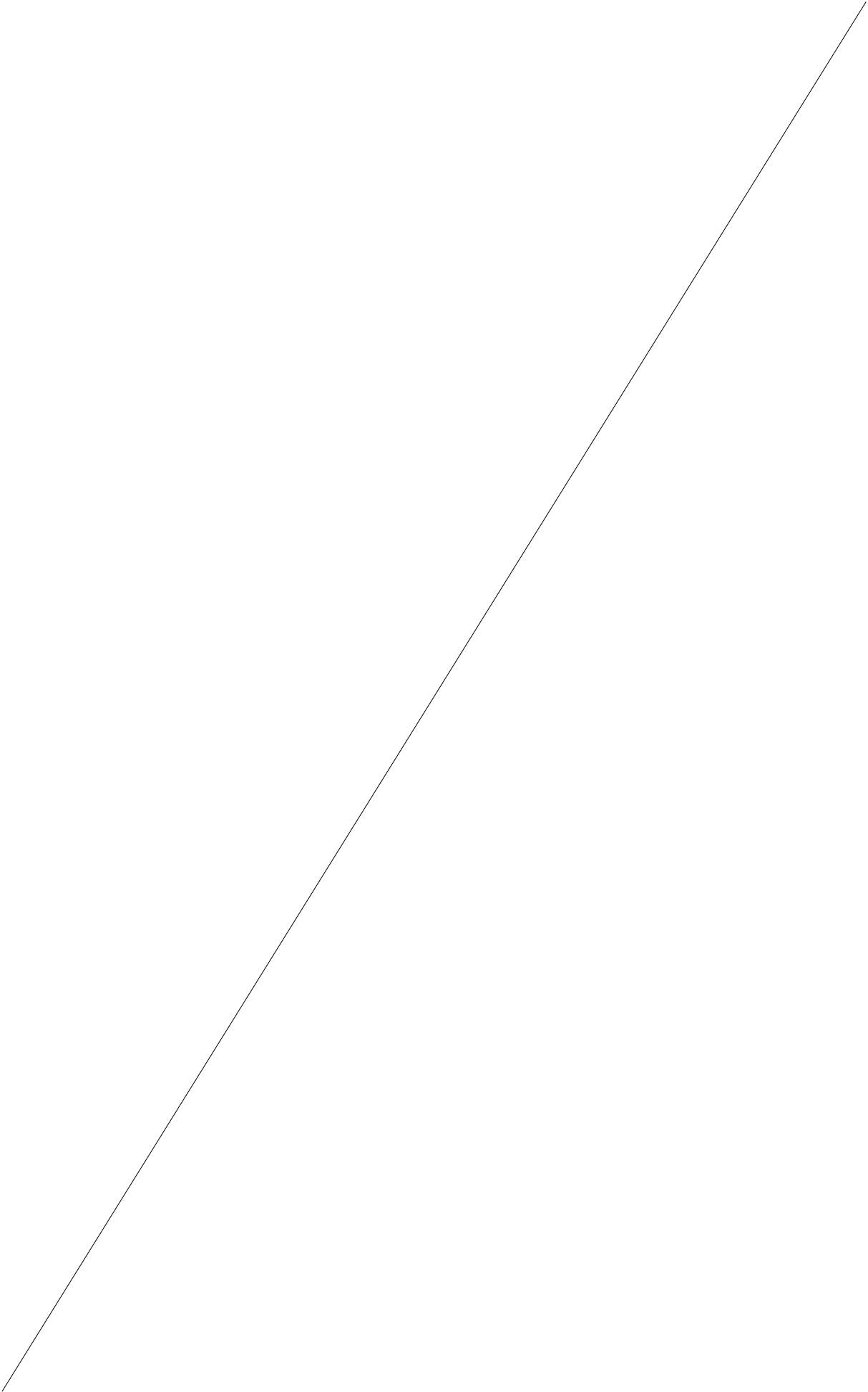
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Marie-France FERRY
M. Jean GIRARDON
Mme CALDERON (pouvoir à M. Jean-Yves VERNOCHEZ)
M. BALLOT (pouvoir à M. Felix MORENO)
M. POLITI (pouvoir à M. Laurent SELVEZ)
Mme JARROT (pouvoir à Mme Marie-Thérèse FRIZOT)
Mme MARTINEZ (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN)
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Catherine DESPLANCHES)
Mme RAMES (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
Mme GENEVOIS (pouvoir à M. Christian CATON)
M. LARONDE (pouvoir à Mme Catherine MATRAT)
Mme ROUSSEAU (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
Mme LECOEUR (pouvoir à M. Roland FUCHET)
M. SOUVIGNY (pouvoir à Mme Jocelyne BUCHALIK)
M. PINTO (pouvoir à M. Olivier PERRET)
M. RAVALT (pouvoir à M. Georges LACOUR)
M. LAGRANGE (pouvoir à M. Hervé MAZUREK)
M. HIPPOLYTE (pouvoir à Mme Evelyne COUILLEROT)
Mme GRAZIA (pouvoir à M. Noël VALETTE)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Christian CATON



Le rapporteur expose :

« La Communauté Urbaine Creusot Montceau est propriétaire des collections conservées et valorisées par l'Ecomusée.

En sa qualité de musée de France, l'Ecomusée Creusot Montceau doit remplir quatre missions fondamentales énumérées à l'article L 441-2 du patrimoine :

- Conserver, restaurer, étudier et enrichir les collections ;
- Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion ;
- Rendre les collections accessibles au public le plus large ;
- Concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture.

Compte tenu de la dispersion actuelle des collections sur différents sites, de la saturation des espaces dans lesquels sont placées ces collections, des conditions hautement défavorables à la bonne conservation et à la sécurité de certaines de ces collections, la communauté urbaine souhaite engager une étude de faisabilité d'une réserve dans le bâtiment situé 2, rue de la République à Montchanin.

Cette étude a pour objet de :

- Définir les conditions de réalisation et les aménagements du bâtiment nécessaires à sa requalification en réserve afin de permettre à l'Ecomusée d'assurer les missions de conservation, de mise en sécurité et de valorisation des collections dont il a la charge ;
- Rationaliser et optimiser le rangement et la classification des objets ;
- Projeter l'organisation et la gestion des collections dans une réserve offrant les normes de conservation et de sécurité requises pour un musée de France ;
- Projeter les modalités de transport et les actions de sécurisation et traitements à prévoir sur les collections avant leur transport dans la nouvelle réserve.

Le projet est appuyé par la Direction régionale des affaires culturelles et, à ce titre, l'étude peut être subventionnée à hauteur de 50% de son montant.

Le coût de l'étude est estimé à 30 000,00 € TTC. Ladite étude fera l'objet d'une consultation dédiée.

Il est demandé au conseil communautaire d'autoriser Monsieur le Président à solliciter la demande de subvention afférente auprès de la DRAC.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter une subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles pour l'étude de faisabilité pour les réserves de l'Ecomusée,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les documents afférents.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 28 juin 2019
et publié, affiché ou notifié le 28 juin 2019

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Philippe BAUMEL

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive script that starts with a large loop and ends with a horizontal line.

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le vice-président,

Philippe BAUMEL

A handwritten signature in black ink, identical to the one on the left, consisting of a stylized, cursive script that starts with a large loop and ends with a horizontal line.